

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 AOÛT 2012
TABLE DES MATIÈRES**

1	OUVERTURE.....	500
2.	ORDRE DU JOUR.....	500
2.1	2012 08 178 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AOÛT 2012.	500
3.	PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT)	502
3.1	2012 08 179 LECTURE SI DEMANDÉE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2012.	502
4.	SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3	502
4.1	QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE ORDINAIRE.....	502
5.	VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS	502
5.1	PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	502
6.	RAPPORTS.....	502
6.1	RAPPORT DU MAIRE SUPPLÉANT	503
6.2	RAPPORT DU DES COMITÉS	503
6.3	RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	503
7.	URBANISME	503
7.1	2012 08 180 ADOPTION : R325-2012 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 213-1	5042
7.2	2012 08 181 RÉOLUTION CONCERNANT LA VENTE DES TERRAINS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES COLLINES PAISIBLES.....	503
7.3	2012 08 182 COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT FORMATION DU COMITÉ (CDL)	503
8.	VOIRIE MUNICIPALE	504
8.1	RAPPORT DES TRAVAUX FAITS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU MOIS DE JUILLET 2012.....	504
8.2	PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION - ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS 2012-2013-2014	504
8.3	2012 08 184 INSTALLATION DES PLAQUES 911 – NUMÉRO CIVIQUE.....	505
9.	ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU	505
9.1	2012 08 185 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT R352-2012 IMPOSANT UNE TAXE SPÉCIALE POUR LE RECOUVREMENT DE FRAIS RELATIFS À DES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET/OU D'ENTRETIEN ET/OU AMÉNAGEMENT DE COURS D'EAU MUNICIPAUX.....	5045
9.2	2012 08 186 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC MONSIEUR RAYMOND DUBÉ POUR LE DROIT DE PASSAGE ET DE SUPERFICIE SUR LE LOT NUMÉRO B6 DU RANG 10 DU CADASTRE DE CANTON DE SAINTE-ÉDWIGE-DE-CLIFTON ET NOMINATION DU NOTAIRE QUI PROCÉDERA À LA PRÉPARATION DES ACTES LÉGAUX AINSI QU'À LEUR ENREGISTREMENT.....	505
10.	SÉCURITÉ.....	506
10.1	2012 08 187 RÉOLUTION : DEMANDE DE LA MMQ - PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE COATICOOK.....	506
10.2	2012 08 188 FORUM DES ÉLUS 2012 AVEC LA SQ CONCERNANT LES ENJEUX EN SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	506
10.3	AVIS DE MOTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA PRÉVENTION INCENDIE	506
10.4	MRC DE COATICOOK - DEMANDE DE REPORT D'ÉCHÉANCE	506
11.	LOISIRS ET CULTURE.....	507
11.1	2012 08 190 DEMANDES DE SOUMISSION AFIN DE FAIRE EFFECTUER DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION AUX LOCAUX - MISE EN VALEUR DE LA COLLECTION PÉLOQUIN, PHOTOS	507
11.2	2012 08 191 RÉPARATION DE LA PATINOIRE DEMANDÉES PAR L'ASSUREUR (MMQ) - DEMANDE D'ÉVALUATION CONCERNANT LES COÛTS DE RÉPARATION - DEMANDE AU FONDS TILLOTSON ÉGALEMENT VIA LE PROGRAMME DES SAINES HABITUDES DE VIE	507

11.3	2012 08 192 FONDS D'AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE (FAIC) AFIN DE RÉPARER LE CENTRE COMMUNAUTAIRE. FAIRE UNE DEMANDE D'ÉVALUATION DES COÛTS	507
12.	CORRESPONDANCE	508
12.1	DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CORRESPONDANCE REÇUE AU MOIS DE JUILLET 2012	508
12.2	2012 08 193 ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE	508
13.	TRÉSORERIE	508
13.1	2012 08 194 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 6 AOÛT 2012	508
13.2	CONCILIATION BANCAIRE AU 30 JUIN 2012	508
13.3	LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 31 JUILLET 2012	508
13.4	DÉLÉGATION AU 31 JUILLET 2012.....	508
13.5	LISTE DES DÉBOURSÉS AU 31 JUILLET 2012.....	508
13.6	RAPPORT DES LOYERS À RECEVOIR	509
13.7	2012 08 195 RÉOLUTION POUR DÉTERMINER LE TERME POUR L'EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT SUITE À L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION 2011 06 133	509
13.8	2012 08 196 RÉOLUTION : PLACEMENT POUR LE FONDS DE ROULEMENT	509
13.9	DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION.....	509
13.10	RAPPORT FINANCIER AU 31 JUILLET 2012	509
14.	DIVERS	509
14.1	TOURNOI DE GOLF 2012 – CHAMBRE DE COMMERCE DE COATICOOK	509
14.2	2012 08 197 CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2012 - FONDATION DE L'HÔPITAL DE COATICOOK	509
14.3	2012 08 198 INSCRIPTION AU COLLOQUE DE LA ZONE ESTRIE DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) LE 13 SEPTEMBRE 2012, COUT 85\$....	510
14.4	VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	510
15.	2012 08 199 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	510

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 6 août 2012, à 20 h 00, présidée par le maire suppléant, monsieur Martial Tétreault, et à laquelle assistaient les conseillers

Madame Sandra Raymond

Monsieur Jean-Pierre Bessette

Monsieur Jean-Yves Masson

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Monsieur le maire suppléant Martial Tétreault.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

2. Ordre du jour

2.1 2012 08 178 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 août 2012.

1. Ouverture

1.1 Prière.

1.2 Mot de bienvenue de monsieur le maire suppléant

1.3 Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 août 2012.

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 juillet 2012.

- 4. Suivi des affaires découlant du point 3**
 - 4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière.
- 5. Visite et période de questions**
 - 5.1 Présences et période de questions
- 6. Rapports**
 - 6.1 Rapport du maire suppléant.
 - 6.2 Rapport des comités.
 - 6.3 Rapport du directeur général.
- 7. Urbanisme**
 - 7.1 Adoption : R325-2012 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 213-1
 - 7.2 Résolution concernant la vente des terrains dans le développement des Collines Paisibles
 - 7.3 Comité local de développement formation du comité (CDL)
- 8. Voirie municipale**
 - 8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de juillet 2012
 - 8.2 Programme des dépenses en immobilisation – activités d'investissements 2012-2013-2014
 - 8.3 Installation des plaques 911 – numéro civique
- 9. Environnement et hygiène du milieu**
 - 9.1 Avis de motion : règlement 352-2012 imposant une taxe spéciale pour le recouvrement de frais relatifs à des travaux de nettoyage et/ou d'entretien/et/ou d'aménagement de cours d'eau municipaux
 - 9.2 Renouvellement de l'entente avec monsieur Raymond Dubé pour le droit de passage et de superficie sur le lot numéro B6 du rang 10 du cadastre du Canton de Clifton et nomination du notaire qui procédera à la préparation des actes légaux ainsi qu'à leur enregistrement
- 10. Sécurité**
 - 10.1 Résolution : demande de la MMQ - plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook
 - 10.2 Forum des élus 2012 avec la S.Q. concernant les enjeux en sécurité publique
 - 10.3 Avis de motion modifiant le règlement relatif à la prévention incendie
 - 10.4 MRC de Coaticook – demande de report d'échéance
- 11. Loisirs et Culture**
 - 11.1 Demandes de soumission afin de faire effectuer des travaux d'amélioration aux locaux – Mise en valeur de la collection Péloquin, photos
 - 11.2 Réparations de la patinoire demandées par l'assureur (MMQ) – demande d'évaluation concernant les coûts de réparation – demande au Fonds Tillotson également via le programme des saines habitudes de vie.
 - 11.3 Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC) afin de réparer le centre communautaire. Faire une demande d'évaluation des coûts.
- 12. Correspondance**
 - 12.1 Dépôt de la correspondance reçue en juillet 2012.
 - 12.2 Adoption par résolution de la correspondance.
- 13. Trésorerie**
 - 13.1 Adoption des comptes à payer au 6 août 2012.
 - 13.2 Conciliation bancaire au 30 juin 2012.



6.1 Rapport du maire suppléant

Le maire suppléant a assisté à l'inauguration du troisième tronçon de La Voie des pionniers le 8 juillet 2012.

6.2 Rapport des comités

Rien à signaler.

6.3 Rapport du directeur général

Le directeur général fait son rapport dans les dossiers : Stéphane Beauchêne, nouvel inspecteur en bâtiment et environnement, engagé par la MRC de Coaticook; collecte des gros rebuts à l'automne, en collaboration avec Compton (coût au prorata); raccordement des puits au réseau d'aqueduc; rencontre des DG avec le Sergent Étienne Martel, à St-Malo; rapport annuel sécurité incendie 2011; Bell Canada : Josée a négocié de nouveaux contrats de 3 ans pour le # de téléphone 819-849-7740 (*Hôtel de Ville*) qui passe de 173.19\$ à 99.05\$ par mois et pour le # de téléphone 819-849-7574 (*Centre Communautaire*) qui passe de 74.83\$ à 55.45\$ par mois : une économie de 93.52\$ par mois (3 366.72\$ sur 3 ans).

7. Urbanisme

7.1 2012 08 180 Adoption : R325-2012 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 213-1.

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton juge à propos de modifier son règlement sur les permis et certificats numéro 213-1 afin de modifier les documents nécessaires à la présentation de permis de construction;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la municipalité peut modifier sur les permis et certificats construction;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance du 2 juillet 2012;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton décrète ce qui suit:

Règlement 325-2012 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 213-1 afin de modifier les documents nécessaires à la présentation de permis de construction

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Le présent règlement est identifié par le numéro 345-2011 et sous le titre de «Règlement 345-2011 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 213-1 afin de modifier les documents nécessaires à la présentation de certaines demandes de permis».

ARTICLE 3

Le deuxième alinéa du paragraphe b) de l'article 4.1.3 est remplacé comme suit:

« Les plans doivent être faits par un professionnel pour la construction neuve d'un bâtiment principal incluant toute habitation unifamiliale; »

ARTICLE 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

VOTE :

POUR : 3

CONTRE : 0

ADOPTÉE

7.2 2012 08 181 Résolution concernant la vente des terrains dans le développement des Collines Paisibles.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;
ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à conclure et signer, pour et au nom du conseil, une entente achat/vente avec un éventuel acheteur, conformément à la liste des prix des terrains établis par le conseil;

ET QU'un rapport mensuel soit déposé au conseil indiquant le montant de la vente.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.3 2012 08 182 Comité local de développement - formation du comité (CDL)

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;
ET RÉSOLU :

QUE Lise Ladouceur-Fauteux, Lorraine Lanciaux, Paul Viens soient nommés à titre de membres du Comité local de développement (CDL);

QUE le maire, le directeur général et secrétaire-trésorier ainsi qu'un conseiller sont d'office sur ce comité.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de juillet 2012.

Le directeur général dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal au cours du mois de juillet 2012. Les membres du conseil prennent connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

8.2 2012 08 183 Adoption des activités d'investissements pour 2012

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;
ET RÉSOLU :

QUE la résolution 2011 12 258 soit abrogée;

QUE le *Programme d'activités d'investissement* modifié le 9 juillet 2012 pour les années 2012-2013-2014 soit adopté tel que déposé par le directeur général.

10.2 2012 08 188 Forum des élus 2012

SUR PROPOSITION de monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;
APPUYÉE par madame la conseillère Sandra Raymond;
IL EST RÉSOLU :

QUE le maire, le directeur général, et le conseiller responsable du dossier de sécurité publique participent au forum des élus 2012 le 20 septembre 2012 à Sherbrooke.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

10.3 2012 08 189 Avis de motion modifiant le règlement R349-2012 relatif à la prévention incendie.

Avis de motion est donné par Jean-Yves Masson qu'un règlement relatif à la prévention contre les incendies sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

Le présent règlement abroge le règlement R.349-2011 relatif à la prévention contre les incendies à l'intérieur des immeubles adopté par la municipalité le 9 janvier 2012, le 7 avril 2008, le Règlement R.331-2008 relatif à la prévention contre les incendies des bâtiments agricoles adopté par la municipalité le 7 avril 2008 et tous leurs amendements.

Une copie du présent projet de règlement a été remise à chacun des membres du conseil à séance tenante et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.

10.4 MRC de Coaticook – demande de report d'échéance.

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le document «Demande de report d'échéance» du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook, présenté au ministre de la sécurité public par la MRC de Coaticook.

11. Loisirs et Culture

11.1 2012 08 190 Demandes de soumission afin de faire effectuer des travaux d'amélioration aux locaux – Mise en valeur de la collection Péloquin

SUR PROPOSITION de madame la conseillère Sandra Raymond;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette
IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise le directeur général à faire des demandes de soumission afin de faire effectuer des travaux d'amélioration dans le local qui servira à la mise en valeur de la collection Péloquin (phase III) ainsi que pour l'amélioration du local pour le comité des Fermières situé au rez-de-chaussée.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

11.2 2012 08 191 Réparations de la patinoire demandées par l'assureur (MMQ) – demande d'évaluation concernant les coûts de réparation – demande au Fonds Tillotson également via le programme des saines habitudes de vie.

SUR PROPOSITION de monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;
IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise le directeur général à faire faire l'évaluation des coûts de réparation de la patinoire;

ET QU'une demande de subvention soit faite au Fond Tillotson de la région de Coaticook et/ou à tout autre programme de subvention dans le but de faire ces réparations.



14.2 2012 08 197 Campagne de financement 2012 – Fondation du Centre de santé et des services sociaux de la MRC-de-Coaticook

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise une contribution de 100 \$ à la Fondation du Centre de santé et des services sociaux de la MRC-de-Coaticook inc.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

14.3 2012 08 198 Inscription au colloque de la zone Estrie de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) le 13 septembre 2012, coût 85\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier participe au colloque de la zone Estrie de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra le 13 septembre 2012 à Saint-Venant-de-Paquette au coût de 85 \$ (taxes incluses).

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 13000 310.

14.4 Varia et période de questions

Rien à signaler.

15. 2012 08 199 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance ordinaire du 6 août 2012 soit levée, il est 23 h 30.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Bernard Marion, maire

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réjean Fauteux

Directeur général et secrétaire-trésorier